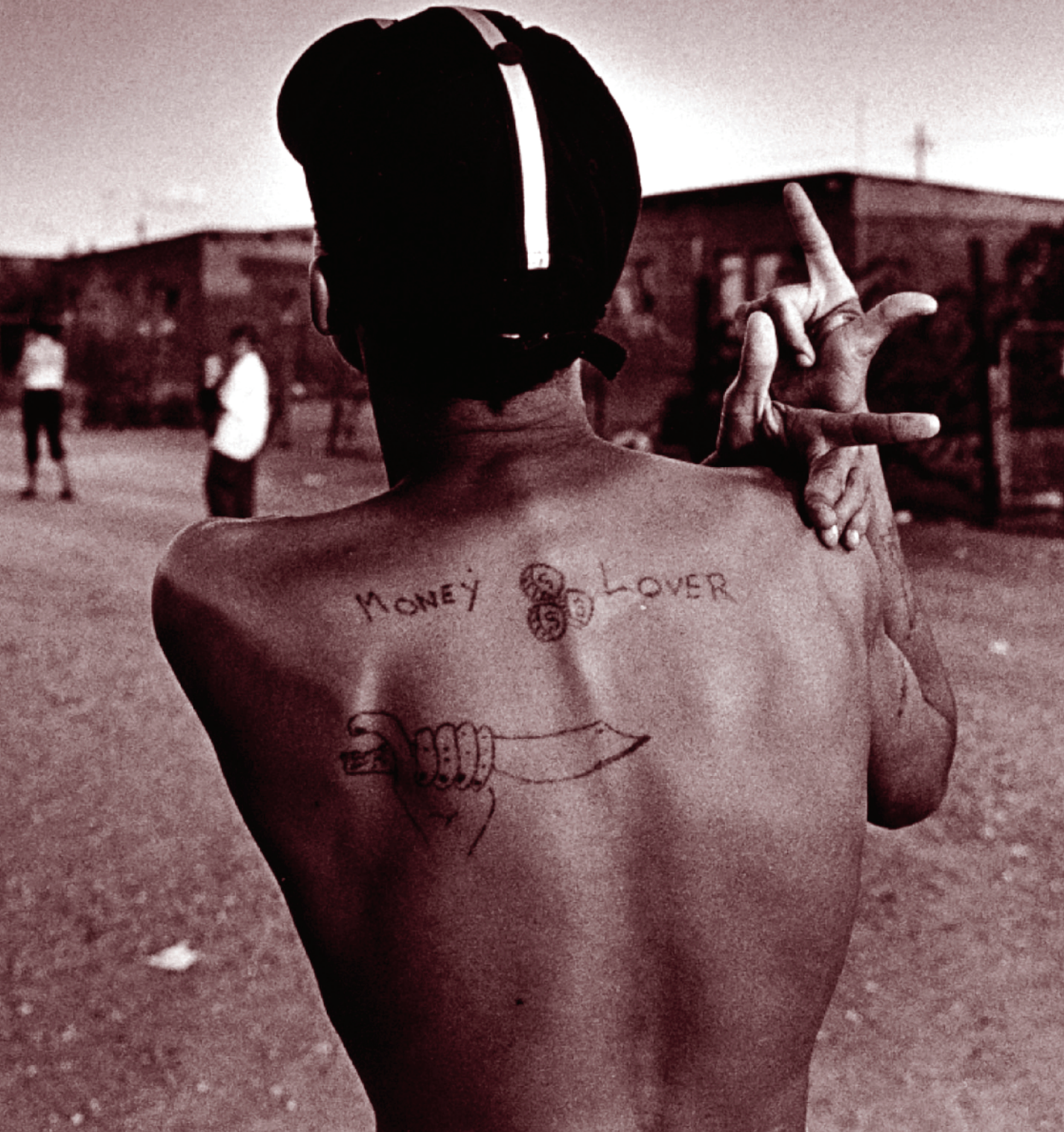


Un gangster exhibe ses tatouages à grand renfort de gestes dans les rues d'une municipalité proche d'Upington, en Afrique du Sud. Février 2002.
© Per-Anders Petterson/Getty Images



L'autre face du problème

LA DEMANDE EN ARMES LÉGÈRES

INTRODUCTION

Dès lors qu'un Etat n'est plus en mesure de maintenir l'ordre public et d'assurer la sécurité de ses citoyens, la violence armée, le grand banditisme et les activités du crime organisé vont en augmentant, ce qui incite la population à se procurer des armes pour se défendre et protéger ses biens.

Assemblée générale des Nations unies (1997, para. 42)

En général, l'approche «du point de vue de la demande» est prometteuse car, pour bon nombre de criminels, le choix de porter et d'utiliser une arme dépend en partie des conséquences. Le législateur devrait tenter de renverser l'équilibre en rendant les conséquences légales plus sévères et plus pertinentes.

Cook et Ludwig (2004, p. 605)

De 2003 à 2004, le nombre de morts par balles enregistré au Brésil a chuté de 8%. Cette baisse drastique de la violence armée coïncide avec un programme de rachat des armes organisé dans le cadre d'une nouvelle loi sur le désarmement, entrée en vigueur en juillet 2004. Dépassant largement les attentes, quelque 200.000 armes ont été restituées dans les trois mois qui ont suivi le lancement du programme. Vers la mi-2005, ce chiffre avait doublé (Kingstone, 2005; Instituto Sou da Paz, 2005; Logan, 2004, p. 1). Dans l'intervalle, la Colombie voisine a entrepris une série de programmes de réduction de la violence et de contrôle des armes dans les principales villes du pays, notamment à Bogotá et Medellín, afin de réduire les niveaux épidémiques de violence armée. Les autorités espéraient que ces mesures engendreraient une baisse du taux annuel d'homicides en Colombie, dont plus de 80% sont causés par des armes à feu (COLOMBIE). Et ce fut effectivement le cas: une diminution de 11% a été enregistrée entre 1994 et 2002 (Aguirre *et al.*, 2005, p. 15-16). Comment expliquer ces évolutions du comportement social dans des pays qui enregistrent des taux de mortalité par balles parmi les plus élevés du monde? Quelles sont les raisons de leur succès apparent? Ces réussites peuvent-elles être reproduites ailleurs?

Ce chapitre livre un bilan du débat qui se développe actuellement sur la demande en armes légères et propose des directions pour les recherches et les politiques futures. Il se concentre sur la demande en termes d'acquisition et de détention d'armes, qui diffère de la demande de violence². Le chapitre se fonde sur le postulat directeur selon lequel une réduction de la demande en armes à feu peut finalement mener à une réduction de la violence armée et des décès par balles³. Le chapitre montre qu'une réduction de la demande en armes à feu pourrait s'avérer aussi importante, sinon plus dans certains cas, qu'une collecte physique des armes. Plaçant la question de la réduction de la demande au carrefour de la sécurité et du développement⁴, le chapitre part de l'hypothèse selon laquelle les efforts visant à réduire les inégalités socio-économiques peuvent contribuer à établir une sécurité durable.

Se fondant sur une panoplie croissante de recherches empiriques, ce chapitre souligne une série de facteurs qui conditionnent la demande et évalue dans quelle mesure les interventions actuelles prennent ces facteurs en considération. Ce chapitre vise, avant tout, à faire naître des idées pratiques qui puissent renforcer les mesures concrètes visant à réduire la violence et à contrôler les armes. Il est peu probable que les mesures ayant pour but d'affaiblir l'offre en armes puissent réussir sur le long terme si la demande pour ces mêmes armes reste constante. Lorsque des pénuries de production engendrent une baisse de l'offre en armes légères, une nouvelle offre apparaît par d'autres canaux si la

demande reste constante (Muggah *et al.*, 2005, p. 31). Par ailleurs, si les efforts visant à améliorer la sécurité humaine continuent de s'appuyer sur l'idée que le nombre d'armes en circulation doit être réduit, les intervenants doivent obligatoirement se demander pourquoi ces armes sont conservées en premier lieu et en examiner les raisons.

Ce chapitre pose les questions suivantes:

- Quels sont les facteurs constitutifs de la demande en armes légères?
- Comment ces facteurs ont-ils été pris en compte dans les politiques spécifiques et les interventions en termes de contrôle des armes?
- Comment une perspective de la demande peut-elle être intégrée à la pratique actuelle du contrôle des armements?

La demande peut être comprise comme le résultat de l'interaction entre les motivations et les moyens.

Il existe plusieurs manières de concevoir la demande. Elle peut être examinée au niveau macro ou à l'échelle de l'État; au niveau micro ou encore du point de vue collectif et individuel. D'autre part, la demande peut être étudiée à travers l'économétrie et la psychologie comportementale, du point de vue des relations internationales, ou encore selon une perspective anthropologique et criminologique. Autrement dit, une analyse véritablement complète de la demande doit prendre en compte son ampleur et sa complexité, aussi impressionnantes soient-elles. Ce chapitre se fonde sur les conclusions préliminaires d'un projet lancé par Small Arms Survey et plusieurs partenaires afin d'explorer les subtilités de la demande en armes légères. Il étudie la littérature actuelle et illustre les modèles théoriques essentiels à l'aide d'études de cas réalisées au Brésil, en Colombie, en Papouasie Nouvelle-Guinée, dans les îles Salomon et en Afrique du Sud. Les principales conclusions de ce chapitre sont les suivantes:

- La demande en armes légères peut être décrite comme l'autre face de la problématique des armes légères. Une analyse du contrôle des armes légères qui se limiterait à une perspective orientée uniquement sur la question de l'offre risquerait d'aboutir à une incompréhension du problème et à des diagnostics erronés.
- La demande peut être comprise comme le résultat de l'interaction entre les motivations (préférences profondes et dérivées) et les moyens (prix et ressources). A moins que les interventions visant à réduire la demande ne prennent en compte ces facteurs, elles risquent d'échouer.
- La conception, la mise en œuvre, le contrôle et l'évaluation des interventions visant à réduire le nombre d'armes légères doivent adopter une perspective qui inclut l'aspect de la demande. Les réussites en matière de réduction des armes sont souvent basées localement, sont sensibles au contexte politique et social, reposent sur des partenariats public-privé et adoptent une approche flexible et participative.
- Davantage de recherches empiriques sur la réduction de la demande en armes légères sont nécessaires. Parallèlement, il convient de tirer les leçons des nombreuses interventions aussi dynamiques qu'innovantes qui ont lieu à travers le monde, et de les faire mieux connaître.

LA DEMANDE EN ARMES LÉGÈRES AUJOURD'HUI

La littérature académique a indirectement abordé les problèmes de la demande à partir de différentes perspectives. Les criminologues, par exemple, ont analysé la criminalité armée et la violence des jeunes dans le contexte américain. L'une des principales conclusions de cette littérature est que «les armes *intensifient* la violence. Et pour cette raison, maintenir les armes à l'écart des affrontements violents constitue un objectif louable de la politique publique» (Cook et Ludwig, 2000, p. 29, italique dans l'original).

Ces recherches visent à étayer l'idée qu'une réduction de la demande en armes à feu peut engendrer une diminution considérable de l'*intensité* de la violence, bien qu'elles partent de l'hypothèse selon laquelle les niveaux de violence ne sont pas nécessairement altérés par une réduction de la demande en armes à feu. Elles soutiennent que la violence armée est plus meurtrière que les autres formes de violence, engendrant des taux d'homicide comparativement plus

élevés (Cook, 1991). Par ailleurs, comme l'indique le chapitre sur L'ESTIMATION DES COÛTS, la violence armée est coûteuse et peut être comprise comme un «impôt» sur le niveau de vie de la population (Cook et Ludwig, 2000, p. 8).

Si les niveaux de violence restent généralement constants, il semble que les préférences dérivées pour l'acquisition, la possession et l'utilisation des armes à feu puissent être modifiées. Les criminologues Wellford, Pepper et Petrie ont analysé une variété de programmes d'intervention qui ont été appliqués dans différentes villes des États-Unis. Par exemple, les politiques visant à décourager la criminalité armée, en prévoyant des condamnations plus sévères, peuvent indirectement réduire la demande. Elles intensifient l'effet dissuasif de la sanction, augmentant ainsi le prix relatif de l'acquisition des armes et finalement de leur usage abusif par les criminels. L'efficacité de ces programmes est toutefois loin d'être évidente et il est urgent de procéder à des recherches empiriques plus approfondies (Wellford, Pepper et Petrie, 2005, p. 230).

Plus récemment, Fitzpatrick (2006) a adopté une approche économique visant à évaluer la demande en armes légères. Dans ce modèle, la polarisation et la maximisation de la rente mènent à une série de motivations politiques et économiques spécifiques, qui à leur tour génèrent une demande en armes légères. La polarisation est définie comme «une mesure du potentiel de conflit entre des groupes d'intérêts politiques et économiques opposés», tandis que la maximisation de la rente est la recherche de revenus hors du travail ou de l'investissement. Fitzpatrick explique donc la hausse de la demande en armes légères par une intensification de la polarisation et de la maximisation de la rente.

En revanche, les sociologues McIntyre et Weiss (2003) analysent les motivations qui sous-tendent l'acquisition, la détention et l'usage abusif d'armes par les enfants et les jeunes d'Afrique australe, en particulier ceux qui sont impliqués dans les conflits armés et enrôlés dans les gangs urbains. Ils avancent que les armes sont privilégiées par ces jeunes pour trois grandes raisons: (a) l'exclusion socio-économique, (b) le «gagne-pain» ou la «stratégie d'ajustement» et (c) l'exploitation par les leaders des groupes (McIntyre et Weiss, 2003, p. 2). Le problème de l'usage abusif des armes légères par les jeunes est abordé en détail dans d'autres chapitres de cette édition de l'*Annuaire* (JEUNES HOMMES EN COLÈRE).

Bien que la littérature relative au contrôle des armes et au désarmement souligne que la question des armes légères présente deux aspects – celui de l'offre et de la demande – la perspective de l'offre domine néanmoins dans la plupart des recherches, des textes et des politiques préconisées par les organes de contrôle des armes et du désarmement (Muggah et Brauer, 2004). Néanmoins, des contributions récentes à la littérature ont établi qu'il était indispensable de prendre en compte la perspective de la demande pour que les efforts visant à réduire et à prévenir la violence armée aient un impact durable (Muggah *et al.*, 2005, p. 31). La demande en armes légères n'est pas un nouveau point à l'ordre du jour des armes légères, mais elle apporte une nouvelle perspective à la question des armes légères dans son ensemble et aux problèmes spécifiques qui font déjà l'objet de débats (par exemple les transferts, le courtage, les réglementations nationales). De plus en plus, les chercheurs, les acteurs et les décideurs ont commencé à inclure la perspective de la demande dans leur travail. De nombreux efforts visant à réduire l'usage abusif des armes légères, bien que non explicitement qualifiés de «liés à la demande» sont déjà mis en œuvre à tous les niveaux car cette approche est venue naturellement aux acteurs de terrain.

Globalement, les décideurs internationaux ont trouvé plus aisé de traiter l'aspect de l'offre de la question des armes légères. Les normes mondiales et régionales sur la production et les transferts d'armes légères, par exemple, sont nettement plus simples à définir que des normes liées à la demande, qui sont comparativement intangibles et spécifiques à un contexte. Alors que le Groupe d'experts des Nations unies de 1997 notait l'importance de la demande dans son rapport (voir la première épigraphe de ce chapitre), cette observation n'a pas eu beaucoup d'échos dans les normes internationales bien que certains instruments relatifs aux armes légères contiennent de vagues références à la demande en armes légères et indiquent des possibilités de la réduire. Ainsi la Déclaration de Bamako de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) (aujourd'hui l'Union africaine, UA) reconnaît que le problème des armes légères présente à la fois les dimensions de l'«offre» et de la «demande» (OUA, 2000, V.1.vii) et que «les solutions globales au problème de la prolifération, de la circulation et du trafic illicites des armes légères et de petit calibre ... englobent ... les aspects de l'offre et de la demande» (sec. V.2.v).

Le *Programme d'action des Nations unies en vue de prévenir, combattre et éradiquer le commerce des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects* (UNGA, 2001) mentionne explicitement «la demande» au paragraphe 7 de son

De nombreux efforts
visant à réduire
l'usage abusif des
armes légères ont
déjà intégré
la perspective
de la demande.

Préambule. Les Etats expriment leur inquiétude concernant «le lien étroit qui existe entre le terrorisme, la criminalité organisée, le trafic de drogues et de minéraux précieux et le commerce illicite des armes légères et de petit calibre» et soulignent «la nécessité impérieuse d'une action et d'une coopération internationale en vue de combattre ce commerce *du côté de l'offre comme du côté de la demande simultanément*» (italique ajoutée). Par ailleurs, le *Programme d'action* fait indirectement référence à la demande en insistant lourdement sur la prévention et en mentionnant les problèmes qui y sont associés tels que le développement, la promotion des cultures de paix, la résolution des conflits, et la réforme du secteur de la sécurité (SSR) (Regehr, 2004, p. 4, 8; 2001).

Mais les efforts les plus sérieux visant à intégrer la demande dans le contrôle des armes proviennent des organes onusiens et non gouvernementaux spécialisés et dédiés au développement. Les acteurs en marge des communautés de contrôle des armes et du désarmement ont commencé à incorporer une approche de la demande dans une grande partie de leur travail, en particulier le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), World Vision et Oxfam GB. Ces organisations reconnaissent les liens manifestes existant entre l'exclusion socio-économique et la violence armée et bon nombre de leurs stratégies visant à réduire la pauvreté ont été conçues de manière à réduire la violence armée ou du moins à éviter de l'aggraver (Muggah et Brauer, 2004).

Une série d'ateliers organisés par le Quaker United Nations Office (QUANO) en collaboration avec l'American Friends Service Committee (AFSC) depuis 1999 tentent de concentrer l'expérience des spécialistes en armes légères oeuvrant dans différentes régions du monde. Ils ont identifié les facteurs suivants comme étant particulièrement importants dans la définition de la demande en armes légères: la pauvreté et l'inégalité économique, l'absence de droits de l'homme fondamentaux, une gouvernance médiocre, le dysfonctionnement des programmes post-conflits comme le désarmement, la démobilisation et la réinsertion (DDR), les attitudes culturelles et l'identité (Jackman, 2003a; Atwood et Jackman, 2005). S'appuyant sur l'analyse de cinq cas – également repris dans ce chapitre – Atwood, Glatz et Muggah (2006) suggèrent des manières d'appliquer la perspective de la demande au travail futur sur les armes légères.

La demande est
dynamique: elle
fluctue au rythme de
l'évolution des
motivations et des
moyens.

MODÉLISER LA DEMANDE EN ARMES LÉGÈRES⁵

Il existe sans aucun doute plusieurs manières de conceptualiser la demande en armes légères. Pour les besoins de ce chapitre toutefois, la demande en armes légères et de petit calibre est définie comme le résultat de l'interaction entre les *motivations* et les *moyens* individuels et collectifs. Les motivations peuvent quant à elles être réparties en préférences profondes et dérivées tandis que les moyens font référence aux prix réels et relatifs ainsi qu'aux ressources. Pour qu'une demande apparaisse, les motivations et les moyens doivent coïncider. La demande est dynamique: une baisse des motivations ou des moyens peut réduire la demande tandis qu'une hausse de l'un des facteurs peut la stimuler.

Les *motivations* sont les préférences déterminées par les croyances et les attitudes d'un individu. Dans une certaine mesure, elles sont conditionnées par le contexte socioculturel dans lequel il vit. Les motivations individuelles ont donc tendance à être ancrées dans la société. Le modèle de la demande établit une distinction entre les préférences «profondes» et «dérivées» qui constituent ensemble les motivations. Les *préférences profondes* ne varient pas au cours de la vie d'un individu. Elles sont identiques pour tous les êtres humains⁶. En revanche, un individu dispose d'un choix de *préférences dérivées* qu'il peut émettre pour satisfaire ses préférences profondes – certaines d'entre elles comprennent l'acquisition et l'usage des armes légères, d'autres l'excluent. Curieusement, la disponibilité des armes en tant que telle peut influencer les préférences dérivées. Cook (1998) décrit ce phénomène comme un processus «contagieux», tandis que Regehr (2004, p. 7) lui préfère le terme de «course locale aux armements»: une augmentation de l'offre en armes légères dans un groupe peut entraîner l'augmentation de la demande par d'autres pour tenter d'égaliser la puissance de feu du premier groupe.

La sécurité pour soi-même, sa famille ou sa maison est un exemple de préférence profonde. L'acquisition, la détention et l'usage d'armes légères n'est qu'une réponse possible à des situations où la sécurité est menacée. La confiance dans la sécurité assurée par le gouvernement ou les organismes de sécurité privée sont une autre préférence dérivée. L'option privilégiée (à savoir la préférence dérivée choisie) dépend dans un cas comme dans l'autre de la disponibilité des préférences dérivées alternatives ainsi que des ressources et des prix.

Les moyens se composent des ressources et des prix. Les ressources peuvent être monétaires (ex.: les revenus, les actifs et les crédits) ou non monétaires (par exemple le capital social, l'ingéniosité personnelle et l'accès aux réseaux d'acquisition d'armes légères). Les prix réels et relatifs permettent de déterminer le pouvoir d'achat individuel ou collectif⁷. Les modifications affectant les ressources et les prix influencent la capacité d'un individu à satisfaire des préférences dérivées spécifiques et conditionnent donc la demande en armes légères. Une augmentation de l'offre engendre presque toujours une baisse de prix qui à son tour augmente le pouvoir d'achat individuel. Une baisse de l'offre exerce l'effet contraire.

Ce chapitre montre que l'acquisition et la détention d'armes légères sont déterminées par l'interaction des moyens et des motivations. Toutefois, l'application pratique de ce cadre pose une série de défis. Afin de mesurer la demande, nous pourrions nous concentrer sur le nombre et les types d'armes achetés. Mais les motivations et les moyens des individus et des groupes doivent également être analysés. Les cas caractérisés par des revirements soudains de la demande et des changements de comportement peuvent s'avérer particulièrement instructifs. Au Brésil, par exemple, la Loi de 2003 sur le désarmement a augmenté les frais d'enregistrement des armes à feu et de renouvellement des permis et renforcé les sanctions liées à la détention d'armes illicites. Ce faisant, elle a augmenté le prix relatif de l'acquisition et la détention d'armes à feu, qu'elles soient légales ou illicites. Dans le même temps, une campagne d'information publique a souligné le risque de conserver des armes chez soi. Ces facteurs permettent sans aucun doute d'expliquer le taux élevé de participation au programme de rachat des armes organisé de 2003 à 2005 (Atwood, Glatz et Muggah, 2006, p. 19; Lessing, 2005, p. 203, 207)⁸.

Les acheteurs d'armes légères ne sont pas toujours les mêmes que les propriétaires et les utilisateurs. Dans certains cas, des adultes achètent des armes tandis que ce sont les jeunes qui les détiennent et les utilisent. De la sorte, il arrive que des chefs de gangs achètent des armes, qui sont ensuite empruntées par des gangsters pour des missions commanditées par le gang. De même, les institutions policières et militaires achètent des armes que les officiers et réservistes portent et utilisent dans le cadre de leur service. Pour concevoir des interventions efficaces, les décideurs doivent être conscients de ces situations où la demande d'acquisition d'armes à feu diffère de la demande de détention et d'usage (abusif) des armes à feu.

L'augmentation de l'offre à l'égard d'un groupe armé étatique ou non-étatique ou d'un individu peut influencer la demande des autres.

LES ACTEURS EN DEMANDE D'ARMES LÉGÈRES

Plusieurs types d'acteurs peuvent, à un moment donné, chercher à acquérir ou à détenir des armes. Trois catégories d'acteurs sont particulièrement importantes lorsque l'on considère les mécanismes visant à réduire la demande en armes: les Etats, les groupes armés non étatiques et les individus (y compris les groupes d'individus). Il existe d'importantes interrelations entre ces catégories qu'il convient également de prendre en compte. Regehr souligne qu'augmenter régulièrement l'offre à l'égard d'un groupe crée une nouvelle demande dans les autres groupes (Regehr, 2004, p. 5). Par exemple, l'acquisition d'armes par un Etat afin d'équiper ses forces armées ou ses services de police peut stimuler la demande en armes plus sophistiquées dans les groupes armés non étatiques. L'insécurité qui en résulte, qu'elle soit réelle ou perçue, peut encourager les individus à s'armer ou à se regrouper en milices, afin de se protéger. Il existe plusieurs autres variantes de ce processus. L'armement des forces rebelles peut inciter un gouvernement à intensifier l'acquisition d'armes, comme ce fut le cas en Haïti au début de 2004 (Muggah, 2005, p. 13). Les sous-sections suivantes abordent la demande des groupes armés non étatiques et des individus. La demande des gouvernements est

traitée séparément dans l'encadré 1, vu que ses implications politiques sont fondamentalement différentes de celles des deux autres acteurs. Une étude quantitative de la demande en armes légères et de petit calibre de la part des Etats est présentée ailleurs dans cette édition (PRODUCTION).

Les groupes armés non étatiques

Comparés à ceux des forces de sécurité gouvernementales, les arsenaux d'armes légères des groupes non étatiques – qu'il s'agisse de rebelles, d'insurgés, de terroristes ou de gangs du crime organisé – sont relativement modestes. Selon Small Arms Survey, ces groupes représenteraient moins de 1% du total des stocks mondiaux d'armes à feu (*Annuaire sur les armes légères* 2002, p.103). Si les chiffres absolus ne sont qu'une indication grossière de la demande, leur influence sur la production mondiale, le stockage et le commerce est négligeable. Néanmoins, les effets de l'acquisition et de l'usage abusif d'armes par des acteurs non étatiques se répercutent aux niveaux local, national et régional. Réduire la demande des acteurs non étatiques est un volet essentiel de la prévention de la violence et de l'intensification des efforts de réduction des armes.

Il existe des similitudes surprenantes entre la demande exprimée par les acteurs non étatiques politisés dans des situations de conflit et celle des gangs criminels dans des sociétés soi-disant «pacifiques»⁹. Mis à part les frontières floues entre ces deux catégories, en particulier durant les périodes de transition «post-conflit»¹⁰, toutes deux affichent notamment des structures de commandement et de contrôle analogues, des ordres de préférences identiques pour différents types d'armement, une même sensibilité aux prix (à la fois monétaires et basés sur la dissuasion), ainsi que des stratégies de mobilisation des ressources similaires¹¹.



Les combattants paramilitaires de l'AUC montent la garde devant une affiche de la Vierge de Guadalupe au cours d'une cérémonie de dépôt des armes à Otu, au nord-ouest de la Colombie en décembre 2005.
© Fernando Vergara/AP Photo

Encadré 6.1 La demande en armes légères et de petit calibre des Etats

Les Etats font partie des principaux consommateurs d'armes légères et de petit calibre. Les acquisitions annuelles des forces armées nationales atteignent environ un million d'unités (PRODUCTION). En principe, la théorie de la demande présentée ici s'applique à tous les types d'acheteurs, mais lorsque les acheteurs représentent des groupes, la décision d'achat n'est pas un choix privé, individuel mais un choix public, collectif. La demande de l'Etat représente donc la somme des demandes des services gouvernementaux coordonnées ou non de manière centralisée.

Du point de vue traditionnel des relations internationales, la demande de l'Etat est tributaire de facteurs exogènes et endogènes tels que «les inquiétudes relatives à la stabilité interne, l'hostilité régionale, l'assurance générale et le désir de projeter sa puissance à l'échelle internationale» (Levine et Smith, 1997, p. 342). En termes wébériens, les préférences profondes de l'Etat incluent la conservation de son monopole sur l'usage légitime de la violence (interne) et la sécurité nationale, par exemple la préservation de la souveraineté et des «valeurs clés» contre les menaces (externes) tandis que les préférences dérivées font référence à la taille et à la répartition des forces armées et des auxiliaires associés (voir Weber, 1919).

L'aspect des moyens de la demande de l'Etat est déterminé par les ressources financières et autres dont dispose l'Etat pour acquérir des armes légères. Celles-ci comprennent les autres postes budgétaires que concurrencent les dépenses en armes légères. Par ailleurs, lors de la décision d'achat, les prix des armes légères sont importants vu qu'ils affecteront également la capacité de l'Etat à acheter des armes légères.

Au niveau national, l'Etat détient le monopole de la force et c'est le dysfonctionnement de l'Etat qui peut inciter l'individu à acquérir des armes légères pour assurer sa protection et sa sécurité. Au niveau international, chaque Etat doit assurer sa protection et sa défense en l'absence d'une autorité suprême. Les préférences dérivées de l'Etat posent un problème lorsqu'elles menacent la sécurité d'autres Etats ou la sécurité de ses propres citoyens. Comme indiqué ci-dessus, le choix collectif complique considérablement l'étude du processus décisionnel, en particulier dans le cas des choix liés aux armes, qui sont souvent établis en secret. Alors qu'une décision particulière peut être observée (de manière imparfaite), les moyens et motivations sous-jacents sont difficiles à identifier. En outre, ni les ressources budgétaires de l'Etat ni les prix des armes (par rapport aux autres biens ou services, qu'ils soient liés à la sécurité ou non) ne sont transparents. Il n'est pas non plus toujours facile d'identifier exactement qui constitue le collectif qui prend la décision d'acheter des armes aux dépens de quel budget.

Pour commencer à comprendre la demande de l'Etat, il serait utile de réaliser une série d'études de cas qui compareraient et opposeraient les services d'achat des armes au sein d'un même Etat. Quelles sont les politiques et les procédures d'achat en vigueur dans ces différents services? Comment les besoins en armes des services spécifiques sont-ils déterminés? En quoi consiste l'évaluation des besoins («motivations»)? Comment le budget pour l'armement s'intègre-t-il dans le budget global d'un service et comment ce budget est-il intégré dans le budget global de l'Etat? Quels mécanismes de contrôle budgétaire ou de surveillance existe-t-il au niveau de l'Etat ou du service et comment sont-ils mis en œuvre ou contournés? Dans l'abstrait, il est facile de parler de la demande «gouvernementale» en armes légères et de petit calibre. Dans la pratique, les réponses à ces questions varieront considérablement en fonction des Etats et des services étudiés¹².

En termes politiques, la demande de l'Etat varie également fondamentalement de celle des groupes non étatiques et des individus. Les décideurs politiques cherchent généralement à réduire la demande en armes légères des acteurs non étatiques car ils espèrent réduire ainsi la violence armée. Le cas de la demande gouvernementale est nettement moins tranché. D'une part, si un Etat augmente ses achats d'armement, cela peut entraîner une réduction de la violence (armée) en raison de l'amélioration générale de la sécurité interne. D'autre part, un gouvernement peut utiliser les armes légères nouvellement acquises pour supprimer ses propres citoyens ou poursuivre des objectifs de politique étrangère agressive.

Collaborateur: Jurgen Brauer

Les gangs armés de Papouasie Nouvelle-Guinée, connus familièrement comme les *raskols*, sont un exemple typique vu qu'ils adoptent parfois les mêmes modes opératoires que les groupes de guérilleros organisés, à l'instar de l'Armée révolutionnaire de Bougainville (ARB), qui a sévi dans la province de Bougainville¹³. Les gangs de criminels armés en Amérique centrale sont un autre exemple frappant d'acteurs non étatiques qui entretiennent des connexions transnationales sophistiquées entre membres, une grande diversification des revenus et des structures organisationnelles similaires, comme les groupes rebelles qui les ont précédés. Il en va de même pour les groupes de guérilleros et paramilitaires en Colombie (COLOMBIE).

Les facteurs qui conditionnent les préférences des acteurs non étatiques sont les niveaux relatifs de légitimité de l'Etat et la crédibilité des organes du secteur de la sécurité publique. La stabilité relative des institutions étatiques peut également influencer les prix réels et relatifs de l'armement alors que l'accès des groupes non étatiques aux revenus internationaux et nationaux (qu'ils soient légaux ou illicites) détermine les ressources disponibles pour acquérir des armes.

En Irak, le conflit armé a intensifié la demande en armes légères à la fois parmi les groupes armés non étatiques et les civils. Le vide du pouvoir dans plusieurs régions du pays a permis à plusieurs groupes insurgés de contrôler le territoire, augmentant leur demande en armes légères pour assurer sa défense. La concurrence entre différents groupes armés a provoqué une nouvelle hausse de la demande en armes. Vu que les groupes armés visaient les civils, outre les institutions gouvernementales et américaines, les niveaux de victimisation et d'insécurité, réels et perçus, ont généré une augmentation de la demande en armes légères parmi les civils également. La situation en Irak constitue donc l'exemple par excellence d'une «course aux armements locale» entre à la fois les groupes armés et les civils (Regehr, 2004, p. 7; HRW, 2005; Jackman, 2003b). Les chercheurs associés au Boston Gun Project ont observé une surprenante tendance similaire parmi les gangs urbains de la région de Boston (Kennedy, 1997, p. 452; Braga et Kennedy, 2002).

En Papouasie Nouvelle-Guinée et aux îles Salomon, ainsi que dans de nombreux autres pays du Pacifique Sud, certains groupes armés étaient avides d'acquérir des armes en raison des inquiétudes généralisées suscitées par les préjugés ethniques dans les forces armées et la police. Des différends sont également apparus suite à l'imposition de régimes légaux nationaux qui supplantaient les normes coutumières existantes, minant d'autant plus la confiance de la population dans l'Etat et la possibilité de rendre justice localement. En outre, comme l'ont montré Alpers (2005) ainsi que LeBrun et Muggah (2005), les coûts d'acquisition d'une arme ont largement baissé dans les deux pays en raison d'une corruption systémique de la police (ainsi que l'écoulement d'armes au profit de parents)¹⁴ et la tendance des élites politiques à encourager le stockage et la détention à titre privé parmi les électeurs. Selon Alpers, «[d]ans les Highlands du sud, cette même élite d'hommes politiques, de fonctionnaires et « d'entrepreneurs » du conflit est également responsable de la prolifération et de l'usage abusif des armes légères – en particulier durant la période électorale» (Alpers, 2004, p. 9).

La demande individuelle

La majorité de tous les stocks connus d'armes à feu – environ 60% – se trouve entre les mains de civils. Ce chiffre comprend les armes légales et illicites (Small Arms Survey, 2002, p. 104). La demande en armes légères exprimée par les particuliers constitue donc une pièce du puzzle d'une importance vitale. La demande individuelle est toutefois ancrée dans la société. Elle ne peut être isolée des préférences collectives ou des ressources et des prix déterminés collectivement (Brauer et Muggah, 2006)¹⁵. En revanche, tout comme l'offre, la demande individuelle en armes légères peut être influencée par la réglementation nationale, ces règles devant aborder les facteurs qui conditionnent la demande pour être efficaces. L'inverse semble également être vrai. Cukier (2001) affirme que la législation nationale sur le contrôle des armes «non seulement reflète, mais aussi façonne les valeurs sociales dominantes». Les lois nationales stipulent généralement les conditions auxquelles les civils peuvent acquérir et détenir des armes à feu, que ce soit pour l'autodéfense, la chasse, la collection ou à d'autres fins. Dans le même temps, la législation nationale peut refléter de larges normes sociales qui définissent une demande civile acceptable. Dans la plupart des Etats américains, par exemple, les lois régissant la détention des armes à feu sont relativement laxistes, en comparaison de celles adoptées en Australie, au Canada et au Royaume-Uni (voir LCAV, 2004; SAFER-Net, 2002; 2003; 2004; OSI, 2000).

La demande individuelle en armes légères est également influencée par la légitimité de l'Etat et surtout par la capacité de l'Etat à assurer l'ordre public et la sécurité. Lorsque la législation sur les armes à feu est stricte et que les sanctions légales encourues pour l'usage abusif des armes à feu sont sévères, l'importance de la demande en armes à feu – du moins à des fins criminelles – peut baisser considérablement (voir seconde épigraphe). Ce phénomène se vérifie particulièrement lorsque la probabilité perçue d'une sanction, plutôt que sa sévérité, augmente (Cook et Ludwig, 2004, p. 604).

En revanche, lorsque les services de sécurité de l'Etat sont perçus comme inefficaces ou déloyaux, les préférences pour l'autoprotection (contre les criminels armés voire contre la police et l'armée) sont susceptibles d'augmenter. Par exemple, dans le district de Garissa, au Kenya, où la présence de l'Etat est minimale, les communautés nomades et pastorales ont comblé le vide sécuritaire. Les clans se sont armés afin de protéger leur bétail et leurs biens et pour exercer un contrôle sur les ressources naturelles, y compris les points d'eau (Mkutu, 2003; Haji Aden, 2001; voir également Eavis, 2002, p. 253).

Les civils détiennent
près de 60% de
l'ensemble des
stocks connus
d'armes à feu.

LES MOTIVATIONS ET LES MOYENS: LES INDICATEURS DE LA DEMANDE EN ARMES LÉGÈRES

Cette section examine la demande en armes légères des groupes armés non étatiques et des particuliers, à l'aide d'une série d'indicateurs prépondérants (voir tableau 6.1). Comme décrit ci-dessus, la demande peut être analysée à travers le prisme des motivations et des moyens. Au niveau des motivations, la section est structurée en fonction des préférences profondes que sont la sécurité personnelle, la sécurité économique et sociale, le statut individuel, l'identité politique, la représentation et le statut collectif. Les préférences dérivées comprennent le désir d'acquérir des armes légères, qui peut être remplacé par d'autres choix permettant de réaliser une préférence profonde particulière. Pour chaque préférence profonde, des exemples des recherches réalisées par Small Arms Survey sur les études de cas sont cités pour illustrer comment et pourquoi l'acquisition et la détention d'armes légères ont été privilégiées par rapport à d'autres préférences dérivées possibles¹⁶. Au niveau des moyens, la section est répartie en différentes sous-sections: la valeur monétaire relative des armes à feu; le coût/bénéfice individuel de la détention illicite et de l'usage abusif des armes à feu; le coût/bénéfice social de l'acquisition et la détention (légale et illicite) d'armes à feu; la difficulté/facilité d'accès, et les revenus et la richesse, y compris le crédit. Le tableau 6.1 offre un cadre provisoire destiné à ébaucher les relations entre les motivations et les moyens, d'une part, et les interventions destinées à influencer la demande, d'autre part. Le tableau 6.2 fournit un aperçu des études de cas, des mesures déployées et de leurs effets sur la demande en armes légères.

Il convient de noter que la demande en armes légères résulte toujours de différents facteurs. Pour que la demande existe, les motivations et les moyens doivent être présents, bien qu'il ne s'agisse là que de conditions nécessaires, mais insuffisantes. A ce stade, il est impossible de formuler des règles générales qui déterminent, pour chaque situation donnée, la présence éventuelle de la demande en armes légères. Par exemple, des taux de chômage élevés n'encouragent pas toujours à eux seuls une hausse de la demande en armes à feu. D'autres facteurs doivent être présents, la combinaison de facteurs nécessaire pour stimuler la demande variant d'un cas à l'autre. Il est donc logique de parler «d'indicateurs» de la demande lorsque l'on établit des conclusions sur une hausse ou une baisse de la demande. Les indicateurs sont examinés séparément afin d'identifier les points d'entrée spécifiques des interventions.

La demande en armes à feu est souvent liée à une préférence profonde pour la sécurité personnelle.

Les motivations

La sécurité personnelle. L'acquisition et la détention d'armes à feu et, par conséquent, la demande en armes à feu sont souvent liées à une préférence profonde pour la sécurité personnelle. Cette préférence profonde ne peut être modifiée mais elle peut être satisfaite par un large éventail de préférences dérivées autres que l'acquisition et la détention d'armes à feu. En fonction des circonstances, ces alternatives peuvent inclure les services policiers ou judiciaires de l'Etat ou ceux de sociétés de sécurité privée. Si un gouvernement ne parvient pas à assurer la sécurité, il se peut que les citoyens choisissent d'acquérir et de détenir des armes à feu afin de combler cette lacune (Bendaña, 2001, p. 65).

Une forte demande individuelle en armes à feu en vue d'assurer la sécurité personnelle caractérise de nombreuses régions, notamment le Brésil, la Colombie, la Papouasie Nouvelle-Guinée (PNG) et l'Afrique du Sud. Depuis l'accord négocié en 1994, les citoyens sud-africains ont été de plus en plus nombreux à dénoncer leur sentiment d'insécurité et ne font pas confiance à l'Etat pour assurer leur sécurité. Les réactions négatives exprimées par les titulaires d'un permis de détention d'armes à l'égard de la nouvelle législation sur le contrôle des armes de 2005 attestent que l'insécurité perçue reste importante (Carroll, 2005). Ce phénomène a été confirmé par des signes d'un maintien de l'ordre inefficace dans plusieurs affaires locales (Kirsten *et al.*, 2006).

De la même manière, les classes moyennes des villes brésiliennes ont exprimé un manque de confiance dans les services policiers et judiciaires du pays. En réponse à une enquête menée en 2002, 61% des Brésiliens ont déclaré «que la police était incapable de contrôler la criminalité» dans leur quartier (Lessing, 2005, p. 205). Le système judiciaire se concentrerait sur les crimes commis par des membres de la famille ou des connaissances des victimes tandis que les crimes commis par des criminels récidivistes font rarement l'objet d'une enquête (Soares, 1996, p. 239; Lessing, 2005, p. 205). Cette perception a contribué à encourager une forte préférence dérivée pour l'acquisition et la détention d'armes à feu dans certains segments de la population brésilienne.

Tableau 6.1 Indicateurs de la demande en armes légères et réponses politiques possibles¹⁷

Motivations	Préférences profondes (inaltérables)	Réponses possibles (menant à des préférences dérivées autres que l'acquisition d'armes légères et de petit calibre)
	Sécurité personnelle	<ul style="list-style-type: none"> • instituer ou renforcer la surveillance policière dans la communauté • réformer les secteurs de la justice (civile, pénale) et de la sécurité (police, armée) • retirer les armes à feu de la circulation • améliorer les infrastructures publiques (par exemple l'éclairage public) • promouvoir les zones sans armes dans les écoles, sur le lieu de travail, dans les églises, sur les marchés, dans les commerces et les établissements sportifs
	Sécurité sociale et économique	<ul style="list-style-type: none"> • fournir des opportunités d'éducation et d'emploi, en particulier aux jeunes • stigmatiser la corruption • financer la réinsertion des anciens combattants et des ex-criminels
	Statut individuel	<ul style="list-style-type: none"> • modifier les normes de la violence virile et offrir des alternatives • inverser le rôle des médias, des divertissements et des loisirs qui banalisent et approuvent la détention et l'usage abusif des armes • encourager les coutumes sociales dissociant les armes du pouvoir, de la fierté et de la virilité
	Identité politique, représentation et statut collectif	<ul style="list-style-type: none"> • améliorer l'accès et la participation publique au gouvernement aux niveaux municipal et national • reconnaître les inégalités, l'injustice et la violation des droits de l'homme qui peuvent influencer le recours à la violence (armée) et agir pour y remédier • améliorer la capacité de la résolution non-violente des conflits
Moyens	Prix	Réponses politiques possibles
	Valeur monétaire des armes à feu (par rapport aux autres biens, en particulier des substituts)	Restreindre l'offre et dès lors imposer une augmentation des prix des armes légères
	Coût/bénéfice individuel de la détention illicite et de l'usage abusif des armes	Augmenter les sanctions relatives à la détention illicite et l'usage abusif: <ul style="list-style-type: none"> • renforcer les lois nationales sur le contrôle des armes pour s'assurer que la détention d'armes légères soit soumise à des critères spécifiques (en termes d'âge, de preuve de la nécessité, de stockage sécurisé, d'approbation conjugale, de contrôle du casier judiciaire, des dispositifs de sécurité au niveau de la détente et de l'arme), octroi de licences renouvelables et enregistrement universel des armes à feu • améliorer la réaction et l'efficacité de la police aux demandes d'aide émanant des citoyens
	Coût/bénéfice social de l'acquisition et de la détention d'armes à feu	Augmenter le coût de l'acquisition et de la détention d'armes en renforçant les contrôles sociaux et douaniers: <ul style="list-style-type: none"> • engager les communautés à initier des programmes de développement et de désarmement (par exemple: programmes armes contre développement) plutôt que des programmes de rachat • initier des programmes d'éducation publique pour stigmatiser les armes et la violence armée et pour générer la volonté d'un comportement alternatif (par exemple: par l'établissement de zones sans armes)
	Ressources	
	Revenus et richesse (y compris le crédit)	<ul style="list-style-type: none"> • combattre le trafic de drogues illicites • utiliser avec prudence les incitants monétaires
	Capital social	<ul style="list-style-type: none"> • renforcer les contrôles sociaux (conseils des anciens, associations de femmes) • favoriser la gestion non violente des conflits • introduire un maintien de l'ordre communautaire, une surveillance de quartier

Carte 6.1 Afrique du Sud



Carte 6.2 Colombie



Le cas de Bogotá (Colombie) offre un autre exemple d'une forte demande en armes à feu stimulée par l'échec perçu des autorités gouvernementales à satisfaire une préférence profonde pour la sécurité et la protection. Après la mise en œuvre de plusieurs programmes municipaux de désarmement et de réduction de la violence dans les années 1990, qui ont donné lieu à la nouvelle législation décrite dans l'encadré 6.2, ces perceptions ont évolué considérablement; 66% des personnes interrogées dans une enquête menée en 2003 sur la «Qualité de vie» ont répondu que les interventions municipales avaient amélioré leur perception de la sécurité. Selon les personnes interrogées, cette amélioration était due partiellement à un renforcement de la présence policière, ainsi qu'à la rénovation des anciens bureaux de police et de la construction de nouveaux locaux (Aguirre *et al.*, 2005, p. 24). La combinaison d'un renforcement des mesures coercitives et de l'évolution des perceptions semble avoir contribué à réduire la demande en armes à feu (COLOMBIE).

En Papouasie également, le dysfonctionnement des systèmes policiers et judiciaires a entraîné une préférence accrue des civils pour l'acquisition et la détention d'armes à feu à des fins d'autodéfense et de protection *contre* les forces de police ou de défense (Alpers et Twyford, 2003, p. 118). Il y a tout lieu de penser qu'une corruption généralisée sévit au sein des forces de sécurité publique, et qu'il existe de nombreux cas de violations des droits de l'homme à l'aide d'armes à feu par des membres des forces de police ou de défense (PAPOUASIE NOUVELLE-GUINÉE).

La sécurité économique et sociale. La sécurité économique et sociale est une autre préférence profonde potentiellement importante pour la demande en armes à feu. A défaut d'opportunités éducatives et professionnelles, en particulier pour les jeunes hommes, l'acquisition et la détention d'armes à feu peuvent devenir la préférence dérivée de prédilection pour générer des

revenus. Le chômage peut donc être utilisé comme une variable de la demande en armes à feu dans certains contextes. En Afrique du Sud, les armes à feu sont plébiscitées par les jeunes hommes qui n'ont pas accès à l'éducation et à l'économie formelle (Kirsten *et al.*, 2006). En PNG également, les taux de chômage élevés semblent avoir encouragé la demande en armes à feu (PAPOUASIE NOUVELLE-GUINÉE).

Dans les *favelas* brésiliennes, où la pauvreté et l'absence d'opportunités éducatives et professionnelles sont répandues, le trafic de stupéfiants représente le seul moyen d'acquérir des revenus et une situation, et ainsi de combler la préférence profonde pour la sécurité économique et sociale. Lessing affirme que dans les *favelas*, l'individu, lorsqu'il rejoint une faction de la drogue, «décide» également, bien qu'indirectement, d'acquérir une arme à feu. Et ce même si l'individu ne possède pas effectivement l'arme. C'est la faction qui détient collectivement les armes, les prête à ses membres pour réaliser les missions commanditées par le gang et contrôle les munitions (Lessing, 2005, p. 214).

Le statut individuel. La demande en armes à feu peut également émaner d'une préférence profonde pour le statut individuel. Cette préférence profonde est étroitement liée à la sécurité économique et sociale. Les revenus déterminent souvent le statut individuel. En l'absence d'autres préférences dérivées – comme les opportunités professionnelles – les armes à feu sont choisies comme un moyen d'acquérir du pouvoir, un statut social et d'affirmer sa virilité.

En Afrique du Sud, par exemple, les armes à feu sont devenues un symbole de l'identité masculine et du pouvoir. Dans ce contexte, le projet des Zones sans armes (Gun-free Zones -ZSA) visait non seulement à réduire la demande en armes à feu en sécurisant davantage les communautés mais aussi à permettre aux jeunes hommes de contribuer activement à ce processus. Autrement dit, une voie alternative leur a été proposée pour acquérir un statut individuel (Kirsten *et al.*, 2006).

Au Brésil, les campagnes de désarmement, comme celles organisées par l'ONG Viva Rio, ont tenté de dissocier la virilité des armes à feu en défendant des messages tels que «Les vrais hommes n'ont pas besoin d'armes» et «Laisse tomber les armes: ton arme ou moi», ou «Mères, désarmez vos fils». Ces initiatives cherchent à décourager l'association fréquente des rôles traditionnels de l'homme ou de la famille aux armes (Lessing, 2005, p. 204).

L'identité politique, la représentation et le statut collectif. Les facteurs politiques peuvent également servir d'indicateurs de la demande, en particulier les préférences profondes pour l'identité politique, la représentation et le statut collectif.

Lorsque les options alternatives permettant de réaliser ces préférences profondes n'existent pas ou ne sont pas suffisamment attrayantes, il se peut que les gens choisissent d'acquérir et de détenir (voire peut-être d'utiliser) les armes à feu. En PNG, par exemple, les conflits tribaux violents ne sont pas neufs et datent de l'époque précédant l'introduction des armes à feu dans les années 1980. L'introduction des armes à feu n'a fait qu'exacerber la violence résultant des conflits tribaux (Capie, 2003, p. 92). Dans les îles Salomon, la pression collective découlant du système *wantok* représente un facteur important qui stimule la demande en armes à feu¹⁸. Celle-ci peut toutefois agir dans les deux sens. Une pression collective positive a contribué à la réussite de la campagne Village sans armes (VSA) (Nelson et Muggah, 2004).

Carte 6.3 Brésil





Des combattants sur la ligne de front à Honiara-ouest, dans les îles Salomon, 2000. © Bryn Evans/Panos Pictures

En Afrique du Sud, les armes à feu en sont venues à symboliser le pouvoir politique, la citoyenneté et l'identité politique durant l'apartheid et la période qui a suivi. Durant l'apartheid, l'Etat était hautement militarisé, les armes étaient détenues par les soldats blancs du gouvernement, des commandos civils-militaires blancs, ainsi que les leaders des homelands. Dans les années 1980, les adeptes des mouvements de libération, notamment les jeunes membres des unités d'autodéfense ou d'autoprotection, ont également fait l'acquisition d'armes, qui se sont dès lors transformées en symboles de la liberté. Même pendant la période post-apartheid, l'attachement émotionnel aux armes a continué d'exercer son influence (Kirsten *et al.*, 2006).

Les moyens

La valeur monétaire relative des armes. La valeur monétaire relative des armes à feu représente un déterminant important de la demande en armes légères du point de vue des moyens. Cette valeur est relative car elle dépend des concessions que l'on doit faire pour acheter une arme au lieu d'acheter d'autres biens comme de la nourriture ou des vêtements. En termes de valeur faciale, plus la valeur monétaire relative d'une arme à feu est élevée, moins il sera probable qu'une personne préfère l'arme à feu aux autres biens essentiels à sa survie. Toutefois, le simple fait d'augmenter les prix relatifs par des mesures ciblant la perspective de l'offre s'avère clairement insuffisant du point de vue de la demande. Si d'autres facteurs stimulent la demande en armes, les gens auront tendance à acquérir des armes présentant une valeur relative inférieure. Les mesures ciblant la perspective de l'offre doivent donc être complétées par des mesures qui prennent en compte les aspects de la demande. L'acquisition d'armes peut également représenter un investissement économique lorsqu'elles permettent à leur propriétaire d'acquérir d'autres biens à un prix relatif inférieur. Ceci réduit alors le prix relatif de l'arme.

Encadré 6.2 Contexte: la réglementation sur les armes à feu en Colombie

Le principal pilier de l'actuel cadre législatif en Colombie est l'appartenance de toutes les armes à feu à l'Etat et l'accès limité aux civils. Seul l'Etat est autorisé à produire, à importer et à vendre des armes à feu. En vertu du décret 2535 du gouvernement national de 1993, le port d'armes doit être autorisé par l'Etat. Ce droit n'est pas inné. Le décret distingue trois types d'armes à feu: celles qui ne peuvent être utilisées que par les forces armées (*uso privativo*), les armes dont l'usage est restreint (*uso restringido*) et les armes civiles (autorisées pour l'autodéfense, le tir sportif ou les collections). Qui plus est, le permis de détention ou de port d'armes peut être donné, suspendu ou retiré dès que l'autorité compétente l'estime nécessaire (Pardo, 1995, p. xxv). Par conséquent, les civils et les sociétés doivent démontrer la nécessité de disposer d'une arme à feu avant d'obtenir un permis. Les permis sont délivrés par l'Office du contrôle et du commerce des armes (OCCA) du ministère de la Défense.

Auparavant, le système d'enregistrement était très sommaire. Le décret 2535 a renforcé les contrôles relatifs à la détention d'armes par les civils, encourageant l'enregistrement des civils par le biais d'une amnistie particulière qui comprenait un programme de rachat et d'octroi de permis temporaires, quelle que soit la situation légale du propriétaire. Près de 190.000 permis ont été délivrés dans le cadre de l'amnistie. Tous les permis délivrés avant 1993 devaient également être actualisés (Bulla Rodríguez, 1995, p. 239).

Le décret 2535 prévoit qu'un permis de détention d'armes autorise son titulaire à détenir une arme dans un bâtiment déclaré, qui peut être sa résidence ou son lieu de travail. Un civil ne peut obtenir que deux licences de ce type pour une durée de dix ans. Un particulier doit justifier son désir de porter une arme. Le permis pour une arme à usage limité peut être délivré aux personnes qui peuvent prouver qu'elles sont confrontées à un danger de mort. L'article 4 du décret spécifie que, bien que l'Etat soit le seul propriétaire de l'arme à feu, le titulaire du permis est pleinement responsable de son usage.

Le cadre législatif colombien permet également aux autorités politiques et administratives, en vertu d'un accord avec l'armée et la police, de restreindre temporairement, voire même d'interdire le port d'armes à feu afin de contrôler la criminalité urbaine (Bulla Rodríguez, 1995, p. 238). Il s'agit de l'une des principales formes de contrôle des armes dans la ville de Bogotá.

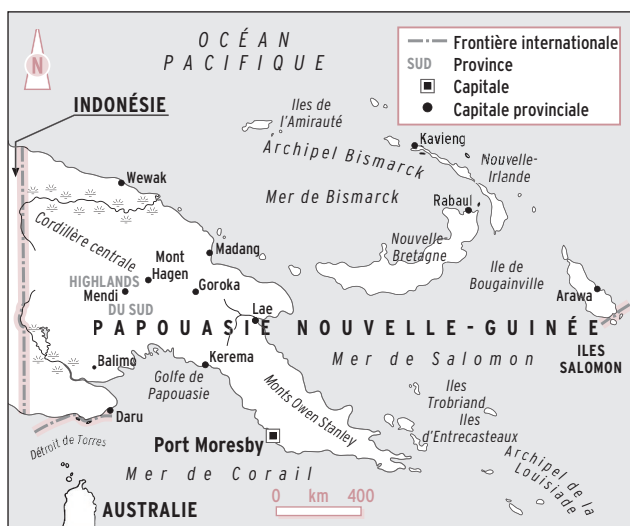
Source: Adapté d'Aguirre et al. (2005, p. 8).

En PNG, les prix des armes industrielles sont élevés en raison de leur pénurie. Par conséquent, de nombreuses armes artisanales, moins coûteuses en termes relatifs, ont remplacé les armes industrielles. L'offre d'armes industrielles a augmenté plus récemment (PAPOUASIE NOUVELLE-GUINÉE). En Colombie, le prix des armes à feu

légal est nettement plus élevé que celui des armes illicites. Une arme à feu légale peut coûter plusieurs fois le salaire minimum tandis que le prix d'un arme acquise illégalement peut atteindre moins de 10% du prix du marché officiel (Aguirre et al., 2005, p. 6).

Le coût/bénéfice individuel de la détention illicite et de l'usage abusif d'armes à feu. Les sanctions liées à la détention illicite et l'usage abusif d'armes peuvent représenter un volet important des mesures visant à réduire la demande. Au Brésil, la Loi sur le désarmement de décembre 2003 a augmenté le coût de l'enregistrement des armes et du renouvellement du permis et renforcé les sanctions liées à la détention illicite. Ces mesures peuvent toutefois avoir des conséquences imprévues. Une hausse des coûts d'enregistrement et de renouvellement du


Carte 6.4 Papouasie Nouvelle-Guinée



permis aurait pu entraîner une hausse du nombre d'armes non enregistrées parmi les classes de population à faibles revenus plutôt qu'une baisse de la demande. D'une manière générale, il semble que la hausse des frais d'enregistrement et de renouvellement du permis n'ait contribué que pour partie seulement à la récente réduction de la demande en armes à feu au Brésil (Lessing, 2005, p. 207-08). En Colombie également, les frais d'enregistrement et de renouvellement sont plutôt restrictifs (voir encadré 6.2), bien que les données disponibles actuellement soient insuffisantes pour évaluer l'impact qu'ils pourraient avoir sur la demande.

Une approche plus ciblée, appliquée aux États-Unis, consiste à augmenter les sanctions relatives à l'usage criminel des armes à feu. Elle part de l'hypothèse qu'augmenter la responsabilité légale de l'usage abusif des armes à feu exerce un effet dissuasif sur les criminels et les incite à opter pour d'autres armes ou à modifier leur comportement. Bien qu'il ne soit pas toujours possible de distinguer la demande individuelle criminelle et non criminelle en armes à feu, le Boston Gun Project/Operation Ceasefire, qui visait spécifiquement les criminels, a été associé à une nette réduction de la violence armée (Braga et Kennedy, 2002, p. 276-77). Le projet augmentait le risque de poursuites pour usage abusif d'armes à feu, par exemple, par le traçage ou l'enregistrement des informations balistiques avant la vente (Cook et Ludwig, 2004, p. 603-04)¹⁹. Dans les îles Salomon, la Mission d'assistance régionale aux îles Salomon (RAMSI), déployée en 2003, s'est attelée à faire appliquer la nouvelle loi sur le contrôle des armes en élevant le coût de la détention illicite et de l'usage abusif d'armes à feu par le biais d'une dissuasion basée sur des sanctions sévères (Nelson et Muggah, 2004).

Une femme dépasse un poste mobile de collecte d'armes à Rio de Janeiro, Brésil, en novembre 2004. La pancarte indique: «Finissez-en avec votre arme avant qu'elle n'en finisse avec vous.» © Douglas Harrison Engle/WPN



**ACABE COM SUA ARMA
ANTES QUE ELA
ACABE COM VOCÊ.**

Telefone para contato **21 2555-3777**

Acesse www.armanao.com.br, www.vivario.org.br



Carte 6.5 5 Les îles Salomon



Le coût/bénéfice social de l'acquisition et la possession (légale et illicite) d'armes à feu.

Cet indicateur couvre en grande partie celui du « statut individuel » qui prend en compte l'aspect des motivations, discuté ci-dessus. Cet ensemble de questions peut être analysé en termes simples de coûts-bénéfices. La décision d'un individu d'acquérir une arme (ou d'y renoncer) est déterminé par le coût ou le bénéfice social qu'il est susceptible de retirer de cette acquisition (ou non-acquisition). Par exemple, la campagne Village sans armes (VSA) dans les îles Salomon a augmenté le coût social d'acquisition et de détention d'armes à feu. S'appuyant sur une forte tradition de règles coutumières, la campagne VSA a transformé les normes sanctionnant l'acquisition et la détention d'armes à feu en normes qui condamnent les deux (Nelson et

Muggah, 2004). La campagne initiée par l'ONG Viva Rio au Brésil, qui ciblait l'association traditionnelle des armes à la virilité, ainsi que les projets ZSA (Zones sans armes) en Afrique du Sud (tous deux mentionnés ci-dessus) ont eu des effets similaires.

La difficulté/facilité d'accès. Cet indicateur est étroitement lié à la valeur monétaire relative des armes à feu. Plus il est difficile d'accéder à l'offre d'armes à feu, plus le prix monétaire relatif des armes à feu sera élevé. Comme indiqué ci-dessus, en PNG, les armes à feu industrielles sont devenues plus facilement accessibles. Lorsque l'accès aux armes à feu industrielles était difficile, la demande était satisfaite par le biais de la production d'armes artisanales (Muggah, 2004).

Des soldats rebelles de la Force de défense de Papouasie Nouvelle-Guinée gardent l'entrée aux dortoirs d'une caserne à Port Moresby, mars 2001.
© Torsten Blackwood/AFP/Getty Images



Tableau 6.2 Programmes d'intervention visant la demande en armes légères

Lieu	Programme d'intervention	Durée	Groupe(s) cible(s)	Principale(s) préf.(s) profonde(s) comme variable de la demande	Résultats/effets
Brésil, (Lessing, 2005)	Loi sur le désarmement, y compris ² programme national de rachat; Référendum sur l'interdiction pour les civils de détenir des armes	Depuis décembre 2003; référendum le 23 octobre 2005	Population générale	Sécurité; protection; sécurité sociale et économique	Succès du programme de rachat, indiquant une baisse de la demande (la population voulait se débarrasser de ses armes et obtenir la compensation financière). Interdiction pour les civils de détenir des armes rejetée lors du référendum: le vote négatif peut révéler un mécontentement général à l'égard du gouvernement plutôt qu'une préférence pour les armes
Colombie (Bogotá) (Aguirre <i>et al.</i> , 2005; voir aussi Atwood, Glatz, et Muggah, 2006)	Différents programmes mayoraux de désarmement basés sur la nouvelle Constitution de 1993	Depuis 1993	Population urbaine de Bogotá.	Sécurité; protection	L'amélioration des niveaux de sécurité réelle et perçue et la réduction des homicides par balles se traduisent par une réduction de la demande
Afrique du Sud (Kirsten <i>et al.</i> , 2006)	Projet Zone sans armes (ZSA); Loi sur le contrôle des armes à feu (FCA), y compris Zones sans armes à feu (ZSA)	Depuis 1995 2000 (en vigueur depuis 2004)	Population générale	Identité politique et représentation	Réduction de la demande en armes à feu dans les régions où les ZSA sont établies
PNG (Muggah 2004)	Accord de paix de Mendi	Le 3 mai 2002	Groupes armés tribaux non étatiques; population générale	Statut collectif	Peu d'efforts efficaces visant à réduire la demande
Iles Salomon (Nelson et Muggah, 2004)	RAMSI Campagne VSA	Depuis juillet 2003 Depuis 2002	Groupes armés tribaux non étatiques; population générale	Statut collectif	Réduction de la demande réussie grâce à la combinaison de mesures volontaires (campagne VSA) et de mesures coercitives (RAMSI)

Les conditions d'octroi du permis prévues dans la législation nationale relative aux armes à feu déterminent dans une large mesure la difficulté ou la facilité d'accéder aux armes à feu. La Loi sud-africaine sur le contrôle des armes à feu de 2000 en constitue un exemple (FCA; en vigueur depuis 2004). Elle relève l'âge légal de la détention d'armes à feu de 16 à 21 ans, stipule que la plupart des gens ne peuvent posséder qu'une seule arme pour leur autodéfense et jusqu'à quatre autres armes destinées à la chasse et à d'autres fins. La loi contraint en outre les candidats au permis à suivre une formation et à fournir un certificat de bonne vie et mœurs (Carroll, 2005). En Colombie, la loi de 1993 restreint encore davantage l'octroi du permis (voir encadré 6.2; Aguirre *et al.*, 2005, p. 8).

Les revenus et la richesse (y compris le crédit). Si ce facteur joue assurément un rôle, il est peut-être le moins prometteur des principes d'intervention visant à réduire la demande. Toutes les études de cas montrent que la faiblesse des revenus n'empêche pas l'acquisition et la détention d'armes si d'autres facteurs de la demande sont présents en force. Ceux qui souhaitent des armes à feu à tout prix trouveront les moyens de les obtenir. En PNG, par exemple, où les revenus sont généralement faibles, la demande en armes à feu est néanmoins restée élevée. Comme discuté ci-dessus, dans les *favelas* brésiliennes, les armes à feu elles-mêmes représentent un investissement dans la génération de revenus. Les résultats financiers issus du commerce de stupéfiants et de l'adhésion à une faction de la drogue sont directement liés à l'acquisition d'armes (Lessing, 2005, p. 213). Bien que cela soulève une série de dilemmes éthiques épineux, une réduction des revenus de la population peut en fait réduire la demande.

CONCLUSION

La réduction de la demande est de plus en plus souvent reconnue comme un élément à part entière du contrôle des armes et du désarmement. Bien que la prise de conscience de son importance ait évolué lentement dans les négociations multilatérales, les acteurs de terrain ont commencé à incorporer, du moins implicitement, le point de vue de la demande dans leur travail sur les armes légères. Ce chapitre fournit un aperçu général des débats actuels sur la demande en armes légères et tire une série de leçons des cas du Brésil, de la Colombie, de la Papouasie Nouvelle-Guinée, des îles Salomon et d'Afrique du Sud. Il montre que les interventions de contrôle sur les armes doivent s'efforcer d'incorporer les approches prenant en compte à la fois le point de vue de l'offre et de la demande pour pouvoir obtenir des résultats significatifs et durables.

Le chapitre conçoit la demande d'armes légères comme le résultat de l'interaction entre les motivations (préférences profondes et dérivées) et les moyens (ressources et prix). Il analyse une série d'études de cas commanditées spécialement à l'aide de différents indicateurs de la demande. En plus d'expliquer les ressources et les prix associés à l'acquisition d'armes, le chapitre conclut que les programmes de DDR, de contrôle des armements et de réduction de la violence doivent également prendre en compte la question des préférences. Si les programmes de rachat des armes peuvent influencer indirectement sur les moyens disponibles en faisant augmenter le prix relatif des armes à feu, ils doivent être complétés par des mesures explicites destinées à modifier les préférences dérivées pour pouvoir produire des résultats. La demande individuelle peut être réduite par le biais de la législation nationale sur le contrôle des armes à feu combinée à des campagnes de désarmement et de sensibilisation citoyenne, comme dans les cas du Brésil et de la Colombie. La pression sociale peut également inciter les membres individuels d'une société à se débarrasser des armes à feu, comme ce fut le cas en Papouasie Nouvelle-Guinée, dans les îles Salomon et en Afrique du Sud.

La demande en armes légères est une matière complexe qui touche pratiquement chaque aspect de la vaste problématique des armes légères. Ce chapitre a tenté d'ouvrir la voie à de futures recherches et à un travail politique plus résolument éclairé par le point de vue de la demande. En ce qui concerne les recherches, d'autres études de cas dans différents contextes nationaux et locaux sont nécessaires, y compris des contextes dans lesquels aucun effort n'a été consenti pour influencer la demande. Ces «études de contrôle» faciliteraient la comparaison des modèles de demande entre les contextes interventionnistes et non-interventionnistes et amélioreraient la compréhension globale de l'efficacité et de la rentabilité des mesures d'intervention. Une série d'études de cas plus large, thémati-

quement et géographiquement plus diversifiée, permettrait également de distinguer les conclusions spécifiquement tirées de certains contextes des leçons qui pourraient être appliquées à un modèle de programme général.

La question de la mesurabilité représente un obstacle majeur aux recherches sur la demande en armes légères. Les indicateurs examinés dans ce chapitre fournissent un point de départ utile pour examiner la demande en armes légères. Ce contexte devrait être peaufiné en incluant des indicateurs plus spécifiques afin de faciliter l'évaluation de la demande en termes quantitatifs. Certains aspects spécifiques de la demande nécessitent en particulier d'être éclaircis dans les recherches à venir, notamment la demande par modèle ou type d'arme (pour les armes légères comme pour les armes de petit calibre), la demande en munitions d'armes légères (par opposition aux armes elles-mêmes), les aspects de la demande liés aux transferts d'armes légères (légaux comme illicites) et la demande en fonction des groupes sociétaux (hommes/femmes, jeunes/adultes, propriétaires pour la première fois/propriétaires de plusieurs armes, collectionneurs/utilisateurs).

Au niveau politique, les études de cas montrent que les programmes d'intervention fonctionnent mieux lorsqu'ils sont conçus de la base vers le sommet, de manière participative. Dans ces cas précis, les populations concernées doivent s'appropriier les programmes d'intervention pour qu'ils soient efficaces. Les partenariats entre le gouvernement et la société civile sont également d'une importance fondamentale pour une mise en œuvre efficace des programmes de réduction de la demande, comme en témoigne le projet ZSA (zones sans armes). Une approche participative peut permettre d'identifier les préférences dérivées qui satisferont les préférences profondes sans recourir aux armes à feu. ■

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AFSC	American Friends Service Committee	PNG	Papouasie Nouvelle-Guinée
UA	Union africaine	QUNO	Quaker United Nations Office
ARB	Armée révolutionnaire de Bougainville	RAMSI	Mission d'assistance régionale aux Îles Salomon
DDR	Désarmement, démobilisation et réinsertion	RSS	Réforme du secteur de la sécurité
FCA	Firearms Control Act (Loi sur le contrôle des armes à feu – Afrique du Sud)	PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
ZSA	Zones sans armes	UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
OUA	Organisation de l'Unité africaine	VSA	Village sans armes
OCCA	Office pour le contrôle et le commerce des armes (Colombie)	OMS	Organisation mondiale de la santé

NOTES

- 1 En l'occurrence, les termes «demande en armes légères» et «demande en armes à feu» sont utilisés de manière interchangeable et font référence à la demande en armes légères et de petit calibre.
- 2 Les armes à feu peuvent être utilisées – et demandées – à d'autres fins que la violence armée: par exemple pour la chasse ou le tir sportif.
- 3 Pour plus de certitude, une réduction de la demande d'*acquisition* d'armes à feu fait référence uniquement aux flux d'armes et n'entraîne donc pas nécessairement une réduction de la violence armée si les stocks individuels et collectifs restent élevés. Après tout, les armes à feu sont des biens très durables. Toutefois, en fonction du contexte, les flux d'armes à feu peuvent jouer un rôle essentiel dans la pérennisation de la violence. Par exemple, Cook et Ludwig soulignent qu'aux États-Unis l'acquisition et l'usage des armes à feu sont étroitement liés. Ceci se vérifie en particulier pour les armes à feu utilisées dans des contextes criminels, qui sont généralement achetées par le biais de canaux illicites peu de temps avant d'être utilisées (Cook et Ludwig, 2004, p. 602).
- 4 Le lien étroit entre le développement et la sécurité a été souligné par le Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement créé par l'ONU (ONU, 2004, p. viii).

- 5 Cette section est basée sur Muggah et Brauer (2004) et Brauer et Muggah (2006).
- 6 En l'occurrence, le modèle suit le cadre proposé par Stigler et Becker (1977), qui prétend que les «goûts» (ou préférences humaines) restent généralement stables, même si des phénomènes tels que la dépendance, le comportement habituel, la publicité et la mode témoignent du contraire.
- 7 Selon la théorie économique classique, l'offre et la demande déterminent le prix et la quantité commercialisée du bien en question. Toutefois, dans ce modèle de la demande, le prix est compris comme un facteur qui permet de définir la demande. En réalité, les deux types de demande sont très différents. Alors que le modèle est utilisé pour mesurer la demande d'un individu ou d'un groupe, les prix varient en fonction de la demande totale de l'ensemble de la société.
- 8 Alors qu'une majorité de Brésiliens a voté contre l'interdiction des ventes d'armes à la plupart des civils au cours du référendum organisé le 23 octobre 2005, la majorité des analystes attribuent cette décision à un mécontentement général à l'égard du gouvernement (communication générale avec Benjamin Lessing, anciennement Viva Rio, décembre 2005).
- 9 Pour en savoir plus sur les motivations des groupes armés, voir le chapitre séparé abordant cette question (GROUPES ARMÉS).
- 10 Voir, par exemple, *Annuaire sur les armes légères* (2005, chap. 10) pour une analyse critique des environnements «post-conflit» et la transformation des groupes insurgés en gangs du crime organisé.
- 11 Cette évaluation est basée sur Demetriou, Muggah et Biddle (2001), Dowdney (2003), Godnick (2002), Hillier et Wood (2003) et Aguirre et al. (2005), entre autres.
- 12 Paul Collier identifie cinq facteurs qui déterminent les dépenses militaires et donc définissent la demande en armes. Ces facteurs varient en fonction des pays: 1. Guerre internationale active; 2. Inertie du budget militaire en temps de paix; 3. Effets de voisinage (course aux armements). 4. Rébellion interne ou guerre civile; 5. Bénéficiaires et droits acquis (Collier, 2006, p. 10).
- 13 Bougainville est devenue autonome en juin 2005.
- 14 De grandes quantités d'armes ont été écoulées par les Forces de défense de Papouasie Nouvelle-Guinée vers les hommes politiques et les criminels au cours de la dernière décennie (Alpers, 2005, p. 26).
- 15 Une grande variété d'individus peuvent exprimer une demande en armes légères, qu'il s'agisse de chasseurs ou d'adeptes du tir sportif, de personnes qui veulent des armes à des fins d'autodéfense ou de criminels. Comme indiqué précédemment, la demande en armes légères n'est pas identique à la demande de violence.
- 16 Les cas du Brésil, de la Colombie, de la PNG, des îles Salomon et de l'Afrique du Sud sont présentés plus en détail dans Atwood, Glatz, et Muggah (2006).
- 17 Ce tableau est basée en grande partie sur Atwood, Muggah et Widmer (2005, p. 100-1).
- 18 Le terme «wantok» (one talk) en pidgin mélanésien signifie littéralement quelqu'un qui parle le même langage. Dans l'usage populaire, il fait référence aux relations d'obligations liant des parents, des membres d'un même clan ou d'une même tribu, ainsi qu'à des formes d'association plus lâches (Dinnen, 1997, p. 12).
- 19 Pour plus de certitude, ce type de mesure se concentre d'abord et surtout sur la réduction de l'usage abusif des armes à feu. Toutefois, cela implique souvent une réduction de la demande en armes à feu elle-même: à mesure que le comportement criminel diminue, la demande en armes à feu recherchées à des fins criminelles diminue également.

BIBLIOGRAPHIE

- AFSC (American Friends Service Committee). 2001. «Curbing the Demand for Small Arms: A Middle East Seminar». Atelier organisé par l'American Friends Service Committee et le Regional Human Security Center à l'Institut de la Diplomatie, Amman, Jordanie, les 8 et 9 juillet.
- . 2002. «Traditional Cultural Practices and Small Arms in the Middle East: Problems and Solutions». Atelier organisé par l'American Friends Service Committee et le Regional Human Security Center à l'Institut de la Diplomatie, Amman, Jordanie, les 3 et 4 novembre.
- Aguirre, Katherine, Óscar Becerra, Simón Mesa et Jorge A. Restrepo. 2005. *Assessing the Effect of Policy Interventions on Small Arms Demand in Bogotá, Colombia*. Document d'information (non publié). Centro de Recursos para el Análisis de Conflictos (CERAC), Bogotá. Genève: Small Arms Survey. Le 29 octobre.
- Alpers, Philip. 2004. *Gun Violence, Crime and Politics in the Southern Highlands: Community Interviews and a Guide to Military-style Small Arms in Papua New Guinea*. Document d'information (non publié). Genève: Small Arms Survey.
- . 2005. *Gun-Running in Papua New Guinea: From Arrows to Assault Weapons in the Southern Highlands*. Rapport spécial n° 5. Genève: Small Arms Survey.
- et Conor Twyford. 2003. *Small Arms in the Pacific*. Document thématique n° 8. Mars. Genève: Small Arms Survey.
- Archer, Dane, Rosemary Gartner et Marc Beittel. 1983. «Homicide and the Death Penalty: A Cross-National Test of a Deterrence Hypothesis». *Journal of Criminal Law and Criminology*, vol. 74, n° 3. Automne, p. 991-1013.

- Assemblée générale des Nations unies 1997. *Rapport du Groupe d'experts gouvernementaux sur les armes légères*. A/52/298 du 27 août.
<http://www.smallarmssurvey.org/source_documents/UN%20Documents/Other%20UN%20Documents/A_52_298.pdf>
- . 2001. *Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects* («Programme d'action des Nations unies»). Le 20 juillet. Reproduit dans le document des Nations unies A/CONF.192/15.
- Atwood, David, Anne-Kathrin Glatz et Robert Muggah. 2006. *Demanding Attention: Addressing the Dynamics of Small Arms Demand*. Document thématique n° 18. Genève: Small Arms Survey.
- et David Jackman. 2000. «Working Where it Hurts: Perspectives From the Field on Small Arms Demand». *Disarmament Forum*, n° 2. Genève: UNIDIR. <<http://www.unidir.ch/pdf/articles/pdf-art149.pdf>>
- et David Jackman. 2005. *Security Together: A Unified Supply and Demand Approach to Small Arms Control*. Document de travail. Genève: Quaker United Nations Office. Février.
- , Robert Muggah et Mireille Widmer. 2005. «Motivations and Means: Addressing the Demand for Small Arms». Dans *Missing Pieces: Directions for Reducing Gun Violence through the UN Process on Small Arms Control*. Genève: Centre pour le dialogue humanitaire, p. 93-104.
- Bendaña, Alejandro. 2001. «Demand Dimensions of Small-Arms Abuse». *Seton Hall Journal of Diplomacy and International Relations*, vol. 2, n° 2. Été/automne, p. 63-67.
- Braga, Anthony A. et David M. Kennedy. 2002. «Reducing Gang Violence in Boston». Dans Winifred L. Reed et Scott H. Decker, éd. *Responding to Gangs: Evaluation and Research*. Washington, DC: National Institute of Justice, p. 265-88. Juillet.
<<http://www.ncjrs.org/pdffiles1/nij/190351.pdf>>
- Brauer, Jurgen et Robert Muggah. 2006 (à paraître). «Completing the Circle: Building a Theory of Small Arms Demand». *Contemporary Security Policy*, juin.
- Bulla Rodríguez, Patricia. 1995. «Control de armas y seguridad ciudadana». Dans Juan Gabriel Tokatlán et José Luis Ramírez, éd. *La violencia de las armas en Colombia*. Bogotá: Fundación Alejandro Ángel Escobar, p. 230 -52.
- Capie, David. 2003. *Under the Gun: The Small Arms Challenge in the Pacific*. Wellington: Victoria University Press.
- Carroll, Rory. 2005. «Gun Curbs Enrage South Africans». *Guardian*, le 6 janvier.
<<http://www.guardian.co.uk/southafrica/story/0,13262,1384059,00.html>>
- Collier, Paul. 2006. «War and Military Expenditure in Developing Countries and Their Consequences for Development». *Economics of Peace and Security Journal*, vol. 1, n° 1, p. 10-13.
- Cook, Philip J. 1991. «The Technology of Personal Violence». *Crime and Justice*, vol. 14, p. 1-71.
- . 1998. «The Epidemic of Youth Gun Violence». Conférence lors des Perspectives on Crime and Justice Lecture Series. Washington, D.C. 5 mai.
<<http://www.ncjrs.org/txtfiles/172851.txt>>
- et Jens Ludwig. 1997. «Guns in America: National Survey on Private Ownership and Use of Firearms». NIJ Research in Brief. Rockville, MD: National Criminal Justice Reference Service (NCJRS). Mai. <<http://www.ncjrs.org/txtfiles/165476.txt>>
- . 2000. *Gun violence. The Real Costs*. Oxford: Oxford University Press.
- . 2004. «Principles for Effective Gun Policy». *Fordham Law Review*, vol. 73, n° 2. Novembre, p. 589-613.
- Cukier, Wendy. 2001. *National Firearms Controls*. Document d'information (non publié). Genève: Small Arms Survey.
- Demetriou, Spyros, Robert Muggah et Ian Biddle. 2001. *Small Arms Availability and Trade in the Republic of Congo*. Une étude préparée par Small Arms Survey pour l'Organisation internationale pour les migrations et le Programme des Nations unies pour le développement. Septembre.
<http://www.undp.org/bcpr/smallarms/docs/roc_small_arms_study.pdf>
- Dinnen, Sinclair. 1997. *Law, Order and State in Papua New Guinea*. Document de travail n° 97/1. Canberra: State, Society and Governance in Melanesia Project, Research School of Pacific and Asian Studies, Australian National University. <<http://eprints.anu.edu.au/archive/00002018/01/ssgmdinnen.pdf>>
- Dowdney, Luke. 2003. *Children of the Drug Trade: A Case Study of Children in Organised Armed Violence in Rio de Janeiro*. Rio de Janeiro: ISER/Viva Rio.
- Eavis, Paul. 2002. «SALW in the Horn of Africa and the Great Lakes Region: Challenges and Ways Forward». *Brown Journal of World Affairs*, vol. 9, n° 1. Printemps, p. 251-60.
- Eshete, Tibebe et Siobhan O'Reilly-Calthrop. 2000. *Silent Revolution: The Role of Community Development in Reducing the Demand for Small Arms*. Document de travail n° 3. World Vision International, septembre.
- Fitzpatrick, Christopher. 2006 (à paraître). *The Economics of Small Arms Demand: Polarization and Rent-Seeking in Haiti and Latin America*. Bonn: Bonn International Center for Conversion.
- Godnick, William, en collaboration avec Robert Muggah et Camilla Waszink. 2002. *Stray Bullets: The Impact of Small Arms Misuse in Central America*. Document thématique n° 5. Genève: Small Arms Survey. Octobre.
- Haji Aden, Ebla. 2001. «Small Arms Proliferation in Garissa District – Reasons Behind the Supply and Demand». Document présenté à la Conférence

- du BICC «Curbing the Demand Side of Small Arms in IGAD States: Potentials & Pitfalls». Addis Abeba, 26 avril.
- Hemenway, David. 2004. *Private Guns, Public Health*. Ann Arbor: University of California Press.
- Hillier, Debbie et Brian Wood. 2003. *Shattered Lives: The Case for Tough International Arms Control*. London/Oxford: Amnesty International/Oxfam. <[http://web.amnesty.org/aidoc/aidoc_pdf.nsf/index/ACT300012003ENGLISH/\\$File/ACT3000103.pdf](http://web.amnesty.org/aidoc/aidoc_pdf.nsf/index/ACT300012003ENGLISH/$File/ACT3000103.pdf)>
- HRW (Human Rights Watch). 2005. *A Face and a Name: Civilian Victims of Insurgent Groups in Iraq*. New York: HRW, vol. 17, n° 9(E). Octobre. <<http://hrw.org/reports/2005/iraq1005/iraq1005.pdf>>
- Instituto Sou da Paz. 2005. *Disarmament News*. 11^e année, n° 2. São Paulo: Instituto Sou da Paz. Mars.
- Jackman, David. 2003a. «Lessening the Demand for Small Arms and Light Weapons: Summary of International Workshops, 1999-2002». Article non publié. Genève: Quaker United Nations Office.
- . 2003b. «Small Arms and Security in Iraq». *Ploughshares Monitor*, vol. 24, n° 3. Automne. <<http://www.ploughshares.ca/libraries/monitor/mons03a.htm>>
- Kennedy, David M. 1997. «Pulling Levers: Chronic Offenders, High-Crime Settings, and a Theory of Prevention». *Valparaiso University Law Review*, vol. 31, n° 2. Printemps, p. 449-84.
- Kingstone, Steve. 2005. «Rare Drop in Gun Deaths in Brazil». BBC News, São Paulo. Le 3 septembre. <<http://news.bbc.co.uk/2/hi/americas/4210558.stm>>
- Kirsten, Adèle, Lephophotho Mashike, Knowledge Raji Mtshediso et Jacklyn Cock. 2006. *Islands of Safety in a Sea of Guns: Gun-free Zones in Fothane, Diepkloof, and Khayelitsha*. Document de travail n° 3. Genève: Small Arms Survey.
- Laming, Andrew. 2005. *The Autonomous Bougainville Government Elections: International Observer Team Individual Report*. Mai. <<http://www.andrewlaming.com.au/icreate/documents/BougainvilleFINAL.pdf>>
- LeBrun, Emile et Robert Muggah. 2005. *Silencing Guns: Local Perspectives on Small Arms and Armed Violence in Rural Pacific Islands Communities*. Document thématique n° 15. Genève: Small Arms Survey.
- LCAV (Legal Community Against Violence). 2004. «State & Local Laws». <http://www.lcav.org/content/state_local.asp>
- Lessing, Benjamin. 2005. «The Demand for Firearms in Rio de Janeiro». Dans Rubem César Fernandes, éd. *Brazil: The Arms and the Victims*. Rio de Janeiro: Viva Rio, p. 202-20.
- Levine, Paul et Ron Smith. 1997. «The Arms Trade: Winners and Losers». *Economic Policy*, vol. 12, n° 25. Octobre, p. 337-70.
- Logan, Sam. 2004. «Brazil's Gun Buy-Back Program: Will It Work?» Americas Program, International Relations Center (IRC). Silver City, NM. <<http://americas.irc-online.org/pdf/articles/0410brazilgun.pdf>>
- McIntyre, Angela et Taya Weiss. 2003. *Exploring Small Arms Demand: A Youth Perspective*. Document de l'ISS 67. Pretoria: Institute for Security Studies. Mars. <<http://www.iss.co.za/Pubs/Papers/67/Paper67.pdf>>
- Mkutu, Kennedy. 2003. *Pastoral Conflicts and Small Arms: The Kenya-Uganda Border Region*. Londres: Saferworld. Novembre. <<http://www.saferworld.org.uk/publications/Pastoral%20conflict.pdf>>
- Mockus, Antanas. 2001. *Cultura ciudadana, programa contra la violencia en Santa Fe de Bogotá, Colombia, 1995-1997*. Washington, DC: Inter-American Development Bank. Juillet. <<http://www.iadb.org/sds/doc/Culturaciudadana.pdf>>
- Muggah, Robert. 2004. *Diagnosing Demand: Assessing the Motivations and Means for Firearms Acquisition in the Solomon Islands and Papua New Guinea*. Document de travail 2004/7. State, Society and Governance in Melanesia Project. Canberra: Australian National University/Research School of Pacific and Asian Studies.
- . 2005. *Securing Haiti's Transition: Reviewing Human Insecurity and the Prospects for Disarmament, Demobilization, and Reintegration*. Document thématique n°14 (actualisé). Genève: Small Arms Survey. Octobre.
- et Jurgen Brauer. 2004. *Diagnosing Small Arms Demand: A Multi-disciplinary Approach*. Document de travail n° 50. Durban: School of Economics and Management, Université de KwaZulu-Natal. Juin.
- , Jurgen Brauer, David Atwood et Sarah Meek. 2005. «Means and Motivations: Rethinking Small Arms Demand». *HFG Review: Small Arms and Light Weapons: A Call for Research*. Printemps, p. 31-38. <http://www.hfg.org/hfg_review/5/hfgsmallarms.pdf>
- Nelson, Carol et Robert Muggah. 2004. *Solomon Islands: Evaluating the Weapons Free Village Campaign*. Rapport indépendant commandité par Small Arms Survey. Genève: Small Arms Survey. <<http://www.smallarmssurvey.org/AddRes/Weapons%20Free%20Villages%20Evaluation%20Nelson%20Muggah.pdf>>
- New Zealand Herald*. 2005. «Fiji Hired Guns Were "Advance" Platoon». 21 novembre.
- Observatorio de Cultura Urbana en Bogotá/Comisión de Cultura Ciudadana. 2002. *La cultura ciudadana en Bogotá: Resultados de la primera aplicación del sistema de medición. Líneas de base y metas del objetivo de cultura ciudadana del plan de desarrollo 2001-2004 «Bogotá para vivir todos del mismo lado»*. Bogotá: Instituto Distrital de Cultura y Turismo, Alcaldía Mayor de Bogotá, D.C. Avril. <<http://univerciudad.redbogota.com/bajar-pdf/013/investiga-culturaciudadana.pdf>>

- ONU (Organisation des Nations unies). 1999. Etude internationale des Nations unies sur la réglementation des armes à feu. United Nations Crime and Justice Information Network. <<http://www.uncjin.org/Statistics/firearms/>>
- . 2004. *Un monde plus sûr: notre affaire à tous. Rapport du Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement*. New York: ONU. <<http://www.un.org/secureworld/report2.pdf>>
- OSI (Open Society Institute). 2000. *Gun Control in the United States: A Comparative Survey of State Firearm Laws*. New York: Open Society Institute/ Center on Crime, Communities & Culture/Funders» Collaborative for Gun Violence Prevention. Avril. <http://www.soros.org/initiatives/justice/articles_publications/publications/gun_report_20000401>
- OUA (Organisation de l'Unité africaine). 2000. *Déclaration de Bamako sur une position africaine commune concernant la prolifération, la circulation et le trafic illicites des armes légères («Déclaration de Bamako»)*. Bamako. 1^{er} décembre. <http://www.amaniafrika.org/nbi_declaration_pdf/bamako.pdf>
- Pardo Rueda, Rafael. 1995. «Prólogo». Dans Juan Gabriel Tokatlán et José Luis Ramírez, éd. *Violencia de las armas en Colombia*. Bogotá: Fundación Alejandro Ángel Escobar, p. xv-xxvi.
- Pézar, Stéphanie. 2004. «The Demand for Small Arms». *Taking Stock of Small Arms Research: A Small Arms Survey Perspective*. Préparé pour l'Atelier Harry Frank Guggenheim Foundation visant à étendre les connaissances sur le problème de la prolifération et le commerce abusif des armes légères et de petit calibre, du 27 au 29 juin, New York.
- QUNO (Quaker United Nations Office). 2003. «A Summary of Lessons on Small Arms Demand and Youth». *Small Arms Demand in the Caribbean: Special Focus on Haiti and Youth Issues*. Port-au-Prince: QUNO, 8 au 13 juin.
- Regehr, Ernie. 2001. «The UN and a Small Arms Program of Action: Measuring Success». *Ploughshares Monitor*, vol. 22, n° 4. Décembre. <<http://www.ploughshares.ca/libraries/monitor/mond01e.html>>
- . 2004. *Reducing the Demand for Small Arms and Light Weapons: Priorities for the International Community*. Document de travail 04-2. Waterloo, ON: Project Ploughshares. <<http://www.ploughshares.ca/libraries/WorkingPapers/wp042.pdf>>
- République de Colombie. 1993. *Decreto numero 2535 de 1993 (diciembre 17) por el cual se expiden normas sobre armas, municiones y explosivos*. 17 décembre. <<http://www.mindefensa.gov.co/nuevoweb/normatividad/DEC.%202535%20DE%201993.htm>>
- SAFER-Net. 2002. «Australia». <http://www.research.ryerson.ca/SAFER-Net/regions/Oceania/Ala_OR02.html>
- . 2003. «England and Wales». <http://www.research.ryerson.ca/SAFER-Net/regions/Europe/Eng_MH03.html>
- . 2004. «Canada». <http://www.research.ryerson.ca/SAFER-Net/regions/Americas/Can_JY04.html>
- Sandler, Todd et Keith Hartley. 1995. *The Economics of Defense*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Small Arms Survey. 2001. *Annuaire sur les armes légères 2001: Gros plan sur les armes légères*. Bruxelles, GRIP (Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité).
- . 2002. *Annuaire sur les armes légères 2002: Evaluer le coût humain*. Bruxelles, GRIP.
- . 2005. *Annuaire sur les armes légères 2005: Au cœur des conflits*. GRIP, pour la traduction française. Disponible sur www.smallarmssurvey.org.
- Soares, Luiz Eduardo. 1996. *Violence and Politics in Rio de Janeiro*. Rio de Janeiro: ISER
- Stigler, George J. et Gary S. Becker. 1977. «De gustibus non est disputandum». *American Economic Review*, vol. 67, n° 2. Mars, p. 76-90.
- Weber, Max. 1919. *Politik als Beruf* [La politique comme vocation]. Munich: Duncker & Humblot.
- Wellford, Charles F., John V. Pepper et Carol V. Petrie. 2005. *Firearms and Violence: A Critical Review*. Washington, DC: National Academies Press.

REMERCIEMENTS

Principaux auteurs

Anne-Kathrin Glatz et Robert Muggah

Collaborateurs

Katherine Aguirre, David Atwood, Jurgen Brauer, Jackie Cock, Philip J. Cook, Nicole Haley, David Hemenway, Adèle Kirsten, Benjamin Lessing, Carol Nelson et Jorge A. Restrepo